



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

du conseil d'administration du 26 novembre 2022 de 9h30 à 13h00

Au siège social et par zoom en visioconférence

Ont participé à la réunion 17 membres du CA sur 21. Après avoir adopté l'ordre du jour du CA du 26 novembre 2022 et adopté à l'unanimité le PV du CA du 15 octobre 2022, le CA commence par un échange sur la situation au Mali, avant d'aborder l'activité courante du Grdr (Note DE-CA), la présentation des résultats du projet PCR-SAT (AFD, Grande muraille verte), et certains chantiers en cours (communication, COS-vie associative).

Situation au Mali

Le Mali, l'un des 3 pays d'origine de l'intervention du Grdr en 1969, où le Grdr déploie en 2022 une activité importante sur plusieurs financements (AFD, UE, CCFD...). Le Conseil d'Orientation et de Suivi (COS) est actif et en lien étroit avec le coordinateur. La cellule de Kayes et la petite équipe de Bamako fonctionnent bien.

Les relations entre les autorités maliennes et françaises n'ont pas cessé de se dégrader depuis 18 mois. L'activité du Grdr n'avait pas été trop affectée. Le Grdr se concentre sur ses domaines d'intervention sans participer aux débats politiques (ni internes au Mali, ni diplomatiques entre la France et le Mali). Il met l'accent sur les projets en cours et sur la diaspora et les partenaires de coopération décentralisée : le Grdr a co-organisé un atelier le 2 juillet 2022 à Saint-Denis, intitulé « Le double-espace au cœur des actions de solidarité entre le Mali et la France » -cf. [l'Envol des cigognes](#) de décembre 2022).

Mais le dernier épisode de ce conflit franco-malien impacte directement le Grdr. En réponse à des restrictions accrues de financement côté français, les Autorités maliennes ont adopté de leur côté une « *interdiction avec effet immédiat, de toutes les activités menées par les associations, les Organisations Non Gouvernementales et assimilés opérant sur le territoire de la République du Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France. La mesure concerne aussi bien les associations nationales ordinaires, les associations signataires d'accord-cadre avec l'Etat, que les associations étrangères et les fondations.* »

A Kayes, le Grdr a donc :

- ✓ Arrêté les activités sur les programmes financés par la France ;
- ✓ Rencontré le Gouverneur de Kayes (coordinateur et COS) ;
- ✓ Echangé avec le COS qui envisage un courrier de rappel sur la spécificité du Grdr, à destination des autorités ;
- ✓ Reçu une lettre datée du 25 novembre du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) qui demande aux Gouverneurs d'établir un inventaire de ce qui se fait sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France,

concernant les associations nationales ordinaires, les associations signataires d'accord-cadre avec l'Etat, les associations étrangères et les fondations.

- ✓ Eu connaissance qu'une réunion entre le FONGIM (Forum des ONG internationales au Mali) et le Gouvernement malien devrait avoir lieu. Le Mali attend sans doute retour de M. Choguel Maïga prévu lundi à son poste de premier ministre.

Plusieurs interventions au CA soulignent l'importance de la diaspora dans la situation actuelle, qui craint de se retrouver entre le marteau et l'enclume dans les confrontations de nature politique.

Les membres du Conseil d'administration remercient vivement les équipes de Kayes et Bamako, et particulièrement Assane Dione et Gwénaëlle De Jacquelot, mais aussi les membres du COS, pour leur engagement. Ils les encouragent à continuer à déployer ces efforts dans ce contexte difficile et incertain afin de réduire les conséquences de ces décisions sur les équipes et les territoires ciblés.

Agrément Qualiopi

Le Grdr a obtenu la certification CALIOP. Un groupe de suivi de cette certification est constitué composé de Samba Yatera, Jonathan Stebig, Elida Kocani, Oumy Dieye et Justine Stievenard. Il pourra être élargi à 1 ou 2 autres personnes (Direction, CA). Ce groupe de suivi interne propose une démarche en 3 temps : A) Consolider et sécuriser la certification actuelle sur la base des 3 offres de formations sur lesquelles a été réalisé l'audit au moins jusqu'à l'audit de surveillance (entre le 14^{ème} et le 22^{ème} mois) ; B) Définir les conditions, modalités et critères pour intégrer de nouvelles offres de formation à notre catalogue interne ; C) Contribuer à construire et développer la stratégie de déploiement de l'offre de formation au Grdr.

Ressources humaines

Le Grdr a décidé une augmentation générale des salaires de 5 % en Afrique (pour les fonctions support) et de 1 à 5 % des fonctions opérationnelles (suite à entretien professionnel) afin de faire face à l'augmentation du coût de la vie.

Le nouveau coordinateur de Sélibaby a été recruté (Romuald DJITTE) et a pris ses fonctions.

Criblage

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, les ONG doivent faire un criblage des personnes de leur Direction, leur CA, leurs partenaires et leurs prestataires. Le gouvernement français demande également de cribler les bénéficiaires, mais les ONG ont déposé un recours auprès du Conseil d'Etat.

Une commission de suivi et de contrôle de cette nouvelle tâche a été créée qui se réunira trimestriellement : elle est composée du Président du CA, du Directeur exécutif, du Directeur administratif et financier, de la cheffe comptable et de la responsable RH.